

Maître d'Ouvrage  
Nature de l'opération

## SMICTOM DU CARCASSONNAIS

### Construction du Pôle Environnemental

Mandataire du projet

RECYVAL Gières

**LS INGENIERIE (pilotage et coordination générale du domaine infrastructure)**

Etendue de la mission

Loi MOP + OPC – dossier Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE)

Détail de la mission

- 1- **Domaine Infrastructure** pour ce qui concerne les aires de compostage et de stockage de bois, le bassin de rétention, les travaux de voirie, etc... mission témoin hors études préliminaires avec l'élément EXE à la place de VISA et l'élément OPC prenant en compte les interventions du domaine bâtiment
- 2- **Domaine Bâtiment** pour ce qui concerne le siège du Syndicat, les extensions des locaux de collecte, la chaufferie bois, etc... mission de base sans Esquisse avec l'élément EXE à la place de VISA

Construction d'une aire de compostage déchets verts ; aire de stockage de bois ; chaufferie bois et du siège du syndicat

Durée des études et des travaux

Début des études : 2007  
Début des travaux : 2008  
Durée des travaux : 4ans (livré en 2012 - fin VRD)

Coût des travaux

**Infrastructure: 2 605k€ H.T.**  
**Bâtiment: 1 935k€ H.T.**

Commune de CARCASSONNE  
Pôle Environnement Salvaza  
SMICTOM  
Plan d'Aménagement



Echelle : 1/1000



**900m<sup>3</sup> utiles : ouvrage de décantation et traitement par aération forcée des effluents** en vue de la réutilisation pour arrosage des espaces verts



**20 000m<sup>2</sup> de voirie créés**



**Géothermie :**  
climatisation et ventilation des bureaux administratifs

**Détail de l'opération**

Conception et réalisation d'un pôle regroupant sur un site unique les installations de compostage, de bâtiments technique et administratifs, de chaufferies bois relève d'un degré de mission plus complexe puisque cela implique de prendre en compte et de traiter de manière adéquate des contraintes techniques, règlementaires et ergonomiques parfois contradictoires. L'ensemble du pôle est conçu dans un cadre d'une démarche environnementale permettant d'être le socle d'une certification ou d'une labellisation du site.

**Emprise : 6 hectares** (dont bassin de rétention de 900m3 utiles)



Le Président,  
**Michel CORNUET**



Le Directeur,